

# FESTIVAL JONGL'HOP 5 | HIP HOP & CULTURES URBAINES

## REGLEMENT DU CONCOURS

### Concours de création de l'affiche Jongl'hop 5

Afin de valider sa participation, le participant doit **signer et retourner** ce présent document, acceptant les articles suivants :

#### **Article 1 : Objet**

---

Le Collectif Art Devil, organisateur du festival Jongl'hop ([www.jonglhop.com](http://www.jonglhop.com)), dont le siège social est situé au Domaine des Bouillères 85600 Boufféré, France, organise un concours de création d'affiche **du 28 octobre au 16 décembre 2009**.

Ce concours gratuit est ouvert à toute personne à titre individuel, aux sociétés ou aux collectifs organisés (associations, etc.).

#### **Article 2 : Récompenses**

---

Le **premier prix** sélectionné par le jury remportera un prix de **500 euros TTC** à l'issue du festival ainsi que 4 entrées VIP pour le festival. Sa proposition d'affiche deviendra le visuel officiel du festival et sera décliné dans le cadre du plan de communication de l'événement.

Les **deuxième** et **troisième prix** se verront remettre 4 entrées VIP pour le festival.

#### **Article 3 : Présentation du festival**

---

(Présentation complète : [ici](#))

Jongl'hop est un **festival unique en son genre**. Sur une journée et dans le cadre paisible de la campagne vendéenne, l'événement offre une programmation artistique exclusivement dédiée à l'univers du **Hip Hop et des Cultures urbaines** : musique, danse, graff, rap, dj's, human beatbox, battles, slam, football freestyle, jonglerie...

Au total, Jongl'hop a accueilli **9 000 festivaliers** et des centaines d'artistes pour des concerts et shows exceptionnels : Kery James, Beat Assailant, Legiteam Obstruxion, DJ Fly, Sidney, Eklips, Fantastik Armada, Under Kontrol, Séan, DJ One Up, Beat Torrent, Ezra, Le Remède, S'Poart, Furious Avengers, L.O.S, La Smala, Shen Roc, Micspawn...

Depuis sa création en 2006, l'événement prend son envol et remporte l'enthousiasme du public comme en témoigne une **hausse de fréquentation multipliée par plus de cinq en trois ans** (700 festivaliers en 2006 contre 4 000 en 2009).

La 5ème édition de **Jongl'hop** aura lieu le **Samedi 8 Mai 2010** à **Boufféré** en **Vendée** (20 mn de Nantes).

## **Article 4 : Principe du concours**

---

Il est demandé aux candidats de proposer **une ou plusieurs affiches** pour la 5ème édition du festival Jongl'hop.

Votre visuel devra refléter l'originalité du concept Jongl'hop.  
Différenciatrice et séduisante, votre création fera preuve d'efficacité visuelle.

## **Article 5 : Déroulement du concours**

---

### ▪ **Etape 1 : inscriptions du 28 octobre au 16 décembre 2009**

Ce présent document est à envoyer **signé** au Collectif Art Devil :

- Par email au format PDF (signature obligatoire) : [valentin@jonglhop.com](mailto:valentin@jonglhop.com)
- Par courrier à l'adresse du siège social du collectif (signature obligatoire) :  
Collectif Art Devil – Domaines des Bouillères – 85600 BOUFFÉRE

### ▪ **Etape 2 : réception des créations jusqu'au 16 décembre 2009**

Vos créations doivent nous parvenir **avant le 16 décembre 2009, minuit**.

Un fichier numérique par mail, FTP ou courrier à transmettre à [valentin@jonglhop.com](mailto:valentin@jonglhop.com) :

- Format A3 (les images composant le visuel doivent être de bonne qualité)
- JPEG
- **72 dpi**
- 5 millimètres de bord extérieur
- 5 millimètres de marge intérieure  
*donc format final 30,7 x 43 centimètres dans l'optique d'une impression*

## **ATTENTION**

Vos fichiers indiqueront vos nom et prénom en s'appelant "nom\_prénom1.jpeg" pour votre premier fichier : exemple : "Dupont\_Jean1.jpeg".

De même, votre éventuel deuxième visuel s'appellera "nom\_prénom2.jpeg" (dans notre exemple : "Dupont\_Jean2.jpeg"), etc.

Pour chaque envoi, le candidat recevra par courrier électronique, à l'adresse électronique qu'il aura indiquée, **un accusé de réception de son envoi** dans les trois jours ouvrés de réception de ce dernier. Il appartient aux candidats de s'assurer du bon envoi et de la bonne réception par les organisateurs de leur(s) projet(s) et de garder un double des fichiers envoyés. Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de non-réception de projets ou fichiers envoyés par les candidats, quelle qu'en soit la cause.

▪ **Etape 3 : vote du public sur Facebook du 18 au 30 décembre 2009, minuit**

**Principe** : les internautes sélectionneront les 20 affiches finalistes

Dès le 18 décembre, l'ensemble des propositions d'affiche seront mises en ligne dans la galerie photo de l'événement Facebook « Concours d'affiche Jongl'hop 5 » afin d'être soumis au vote de milliers d'internautes représentatifs du public du festival.

Du 18 au 30 décembre 2009, minuit, les membres de Facebook auront la possibilité de soutenir une ou plusieurs propositions d'affiche en cliquant sur le lien « J'aime » situé sous chaque visuel.

Les 20 affiches comptabilisant le plus de « J'aime » seront déclarées finalistes.

*Dans un souci de cohérence, les organisateurs se réservent le droit de sélectionner jusqu'à 5 propositions d'affiche supplémentaires qui n'auraient pas été choisies par les votes du public.*

▪ **Etape 4 : délibération et communication des résultats**

Le 8 janvier 2010, le jury composé d'organisateur et de partenaires du festival ainsi que de professionnels de la communication choisira l'affiche gagnante parmi les affiches finalistes.

Les résultats (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places) seront communiqués le 9 janvier 2010 :

- par email à l'ensemble des participants
- sur le site web du festival : [www.jonglhop.com](http://www.jonglhop.com)
- sur l'événement Facebook « Concours d'affiche Jongl'hop 5 »

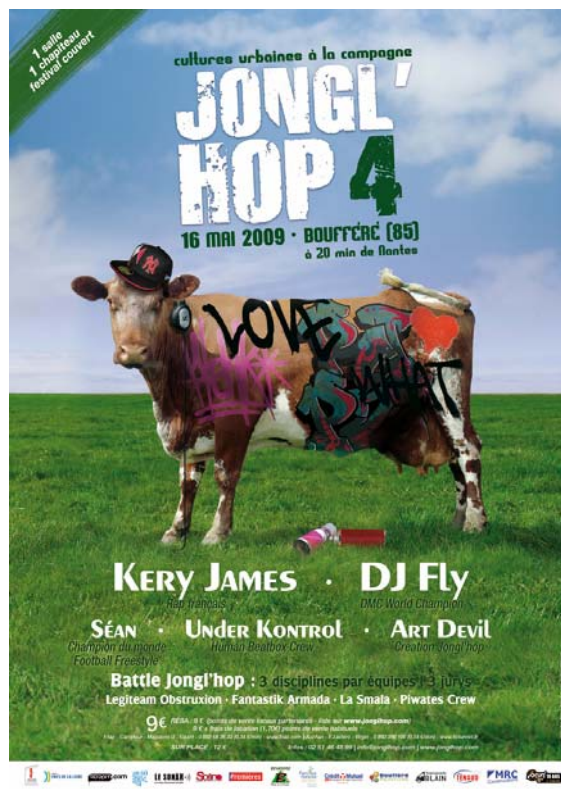
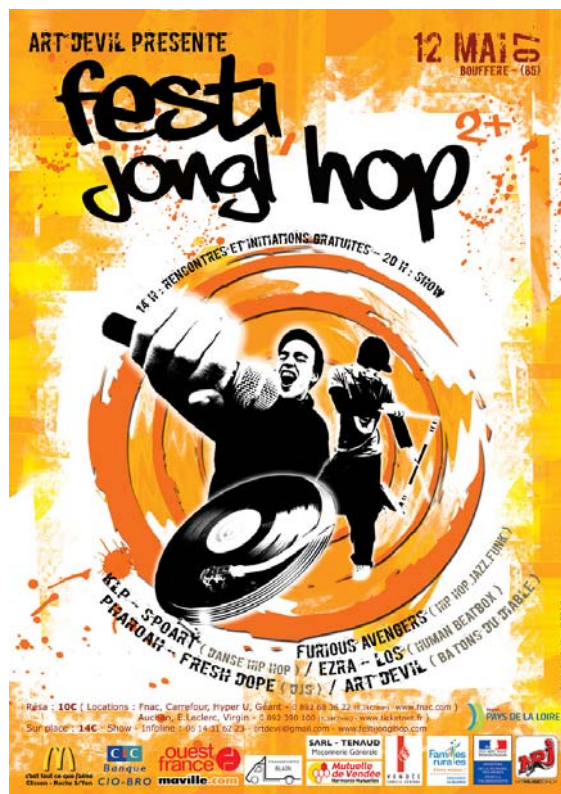
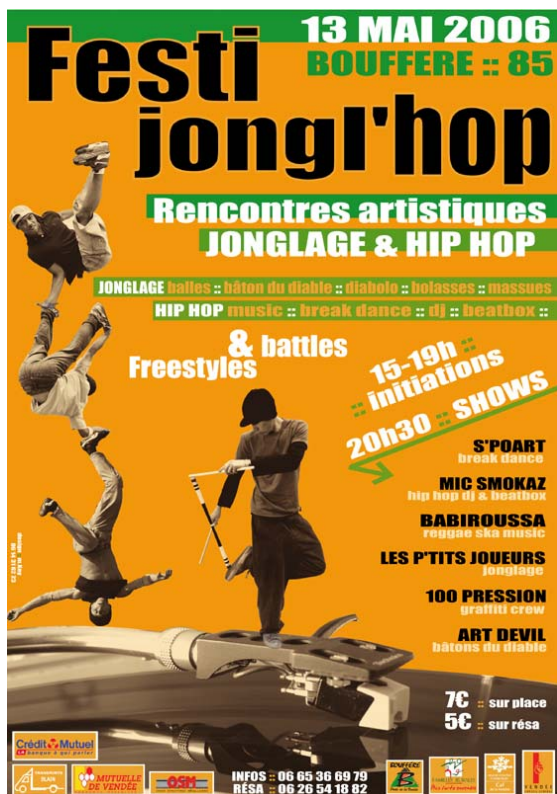
*Les jugements du jury sont sans appel.*

**Article 6 : Eléments imposés**

---

- Nom du festival : Jongl'hop
- Baseline / Signature : Hip Hop & Cultures urbaines
- Date : 8 Mai 2010
- Ville : BOUFFÉRE (85)
- Prix résa : x €
- Prix sur place : x €
- Programmation : la programmation étant en cours, utilisez entre 15 et 20 noms (artistes programmés lors de nos éditions passées) répartis sur 4 niveaux hiérarchiques (têtes d'affiche en gros caractères sur la 1<sup>ère</sup> ligne et découverte en petits caractères sur la dernière ligne)
- Logos : prévoir un espace en pied de page qui puisse accueillir une ligne de 20 logos

Les affiches de chaque édition de Jongl'hop ont présenté un univers bien différent. Les participants ont donc la **totale liberté** de créer, adapter ou décliner un logo et une affiche « Jongl'hop ».



## **Article 7 : Finalisation et déclinaisons**

---

Dans un délai de 8 jours à partir de la date de sa nomination, le gagnant s'engage à :

- finaliser sa création pour obtenir l'affiche officielle et finale de Jongl'hop 5
- décliner sa création pour les différents supports de communication

A titre indicatif, voici les différentes déclinaisons envisagées pour Jongl'hop 5 :

- Affiches : 40x60 cm - 70x100 cm
- Flyers : 10x15 cm
- Annonces presse : ¼ page - ½ page - 1 page
- Stickers
- T-shirts
- Web

## **Article 8 : Propriétés**

---

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Les participants garantissent être les auteurs des créations proposées et en détenir tous les droits afférents, en particulier d'utilisation des éléments rajoutés (visuels, typos, etc.). Ils seront seuls responsables des éventuelles infractions à cet égard vis-à-vis de tiers, et garantissent organisateurs et sponsors du concours contre d'éventuels recours ou litiges et leurs conséquences judiciaires ou autres.

Par ailleurs, les participants cèdent leurs droits d'auteur sur leur création aux organisateurs et sponsors pour d'éventuelles opérations de promotion et de communication, ainsi que pour reproduction éventuelle sur leurs sites (ainsi que les supports de communication et produits dérivés éventuels). Ils en cèdent également les droits de reproduction pour papier, web et CD à Art Devil.

## **Coordonnées du candidat**

---

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

Date : .....

**Signature** : .....